

## Les ressources phylogénétiques – un bien précieux

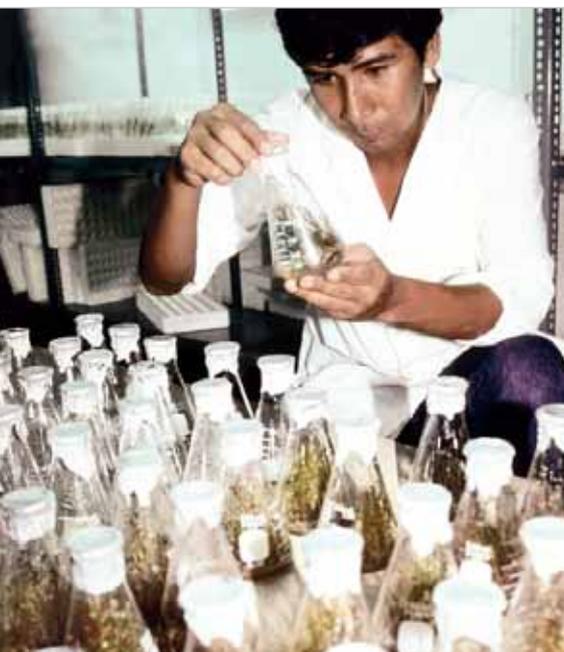
Les ressources génétiques, leur utilisation et leur gestion sont devenus un thème important dans le débat politique international, au plus tard depuis le lancement de la Convention sur la diversité biologique (CDB). En principe, les Etats sont maîtres de leurs propres ressources génétiques. Cependant, la CDB stipule que les ressources doivent être protégées et utilisées dans un souci de durabilité, et les bénéfices tirés de leur exploitation distribués équitablement.

Le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ITPGRFA) concrétise ces dispositions dans le domaine des plantes agricoles utiles. Il prévoit des mesures pour la protection et l'exploitation durable des ressources phylogénétiques et appelle les Etats à reconnaître les droits des paysans. Plus spécialement, l'ITPGRFA règle la gestion des ressources génétiques de 64 plantes utiles importantes. Il facilite l'accès à ces ressources et prévoit des échanges d'informations, un transfert de technologies, des mesures de formation et des compensations financières afin de répartir équitablement les bénéfices tirés de l'exploitation des ressources phylogénétiques.

Mi-juin 2006, l'Organe d'Administration de l'ITPGRFA a adopté plusieurs mesures cruciales visant à promouvoir

la mise en œuvre du traité, en fixant notamment les conditions à remplir par les fournisseurs et les destinataires de ressources génétiques. Ainsi, par exemple, 1,1% du bénéfice tiré de la commercialisation d'un produit utilisant ces ressources doit être versé à un fonds pour le développement rural, administré par l'Organe d'Administration.

Il s'agit là d'un premier pas vers un redressement de l'équilibre entre la population rurale pauvre des pays en développement riches en ressources phylogénétiques et les entreprises des pays industrialisés qui réalisent des profits avec ces ressources. L'ouvrage *Rights to Plant Genetic Resources and Traditional Knowledge* montre toutefois que d'autres sont encore nécessaires. Les auteurs recommandent notamment d'aménager le droit international de manière à mieux protéger les pays en développement contre une exploitation abusive de leurs ressources phylogénétiques. Ils proposent en outre d'introduire des droits sur la « propriété intellectuelle traditionnelle », afin de protéger le savoir ancestral des groupes de population indigènes concernant l'utilisation des ressources génétiques. Ces droits complèteraient les droits de propriété intellectuelle existants, qui ne cou-



*La population locale devrait bénéficier des résultats de recherches sur ses ressources phylogénétiques. Un technicien observe des cultures en laboratoire au Centre International de la pomme de terre à Lima, Pérou.  
(Photo : FAO/18166/S. Hood)*

### Article de fond

Les ressources phytogénétiques – un bien précieux 1

### Politique

L'agriculture itinérante – un bienfait pour la forêt 3

Gouvernance forestière et décentralisation en Asie et dans le Pacifique 3

Le sol : un enjeu de l'agenda global 4

### Mise en œuvre

Renforcer la position des paysans africains sur le marché 4

Des petits paysans discutent de leur vision de l'avenir 5

Une assurance sécheresse pour Amelia Rodriguez 5

Etat des lieux sur le financement des aires protégées 6

En Amérique latine, la décentralisation forestière exclut ou intègre 7

### Recherche

Transfert de technologies – oui mais ... 7

Climat et médias dans les pays en voie de développement 8

## Article de fond

vrent pas ce domaine, et créeraient ainsi un contrepoids à la protection par brevet, par ex. en biotechnologie.

Une autre manière de valoriser le savoir traditionnel sur les ressources génétiques serait de promouvoir spécialement les produits provenant de ces ressources, avec la désignation de l'origine géographique, des labels et des mesures de politique commerciale (par ex. des droits de douane préférentiels).

Les dispositions mentionnées pourraient contribuer dans une mesure essentielle à une exploitation plus juste des ressources génétiques et du savoir indigène correspondant. Mais leur mise en œuvre prendra du temps. La brochure *Access and Benefit Sharing. Good practice for academic research on genetic resources* montre néanmoins qu'il existe aujourd'hui déjà des règles applicables. Elle informe la communauté scientifique au sujet des dispositions de la Convention sur la biodiversité à respecter en matière d'accès aux ressources génétiques à des fins de recherche. L'ouvrage présente des exemples concrets et une marche à suivre pour la planification de projets dans ce domaine.

Si nous voulons préserver à long terme la diversité biologique et l'accès aux ressources génétiques, nous devons reconnaître le rôle important joué par les communautés rurales des pays en développement.

### SOURCES

*Summary of the First Session of the Governing Body of the International Treaty on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture: 12–16 June 2006. Earth Negotiations Bulletin Vol. 9 No. 369. International Institute for Sustainable Development (IISD). 14 p. [www.iisd.ca/download/pdf/enb09369e.pdf](http://www.iisd.ca/download/pdf/enb09369e.pdf) bulletins journaliers disponibles en anglais, français et espagnol: [www.iisd.ca/biodiv/itpgrgb1/](http://www.iisd.ca/biodiv/itpgrgb1/)*

*Report of the First Session of the Governing Body of the International Treaty on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture. Madrid, Spain, 12–16 June 2006. FAO. 177 p. <ftp://ftp.fao.org/ag/cgrfa/gb1/gb1repe.pdf>*

*Rights to Plant Genetic Resources and Traditional Knowledge. Basic Issues and Perspectives. Susette Biber-Klemm, Thomas Cottier (Eds.). SDC, World Trade Institute, CABI. 2006. 400 p.*

*Introduction disponible en ligne: [http://wti.org/res/documents/PGR\\_book\\_ToC.pdf](http://wti.org/res/documents/PGR_book_ToC.pdf)*

*Access and Benefit Sharing. Good practice for academic research on genetic resources. Swiss Academy of Sciences. 2006. 61p. [http://abs.scnat.ch/downloads/ABS\\_Brochure.pdf](http://abs.scnat.ch/downloads/ABS_Brochure.pdf)*

## L'agriculture itinérante – un bienfait pour la forêt

Dans le sud de l'Asie, 10 mio d'hectares sont cultivés de manière itinérante. Parmi les 400 millions de personnes qui, dans cette région, dépendent de la forêt tropicale, la plupart pratique ce type de culture. Or celui-ci a longtemps été dénoncé comme coupable de la dégradation des écosystèmes. Mais se peut-il vraiment qu'un système traditionnel, initialement adapté aux conditions locales et conçu pour répondre aux besoins locaux, déploie des effets si néfastes que les politiques doivent en viser l'abolition ?

Une étude réalisée par un réseau de professionnels d'Asie et les résultats du dialogue politique subséquent concluent par une réponse négative à cette question. Même, ils préconisent une révision diamétrale du jugement négatif porté sur la culture itinérante et conseillent d'agir en conséquence au niveau politique. Sur la base d'exemples concrets, les auteurs montrent que les cultivateurs itinérants conservent davantage de forêts sur leurs terres que

tous les autres paysans, et qu'ils contribuent à préserver la productivité, freiner la dégradation du sol et maintenir la biodiversité – pour autant qu'ils bénéficient de conditions cadres institutionnelles propices. A l'avenir, les politiciens doivent donc encourager la capacité d'innovation des cultivateurs itinérants et améliorer les conditions commerciales pour les produits de niche – pour ne citer que deux des sept recommandations formulées par les experts.

### SOURCE

*Debating Shifting Cultivation in the Eastern Himalayas: Farmers' Innovations as Lessons for Policy.* E. Kerkhoff, E. Sharma (comp). Kathmandu. ICIMOD. 2006. 82 p. [www.icimod.org/home/pub/publications.content.php?puid=41&PHPSESSID=decee755291d6640561d5f47b971b5b7](http://www.icimod.org/home/pub/publications.content.php?puid=41&PHPSESSID=decee755291d6640561d5f47b971b5b7)



*Paysan népalais utilisant une méthode locale de culture minimale pour conserver le sol sur ses terres.*  
(Photo : S. Chakraborty)

## Gouvernance forestière et décentralisation en Asie et dans le Pacifique

Du 4 au 6 septembre 2006, un atelier sur la gouvernance et la décentralisation dans le secteur forestier dans les pays d'Asie et du Pacifique a réuni plus de cent personnes de 20 pays à Yogyakarta en Indonésie. Soutenu notamment par différentes organisations suisses, l'atelier a généré un niveau élevé dans les discussions. Les travaux de groupe se sont intéressés aux :

- Rôles, droits et responsabilités des acteurs. Analyse des problèmes majeurs et des mécanismes adoptés pour les surmonter. Une attention toute particulière a été donnée aux femmes et aux groupes sociaux les plus défavorisés.
- Développement institutionnel et législation. Les questions de régime foncier et de réhabilitation des terres ont fait l'objet d'une attention particulière, de même que les aspects liés à la corruption, l'exploitation illégale et l'application des lois.

- Mesures financières pour la décentralisation forestière. Dans quelle mesure les aspects financiers sont considérés comme éléments clés dans l'aménagement décentralisé des forêts ?

Toutefois, la relation entre les cas concrets présentés lors des visites de terrain et le contenu de l'atelier n'a pas toujours été évidente. Ainsi, les gouvernements locaux n'y étaient par exemple pas représentés et le lien passait directement de l'instance centrale vers les communautés.

### SOURCE

*Workshop on Forest Governance and Decentralisation in Asia and the Pacific, 4–6 September 2006, Yogyakarta – Indonesia.* [www.cifor.cgiar.org/Events/afp](http://www.cifor.cgiar.org/Events/afp)  
[www.tropicalforests.ch/files/events/Information%20on%20Forest%20Governance%20Workshop.pdf](http://www.tropicalforests.ch/files/events/Information%20on%20Forest%20Governance%20Workshop.pdf)

## Le sol : un enjeu de l'agenda global

Plusieurs mécanismes internationaux ont récemment inclus le sol parmi les ressources naturelles d'importance vitale. Le Protocole de Kyoto, par exemple, promeut la conservation et l'accroissement des réservoirs de carbone sur, mais aussi sous le sol, la Convention de lutte contre la désertification de son côté soutient les efforts de conservation et de gestion durable du sol (*Sustainable Land Management*, SLM), et la FAO a lancé une initiative internationale pour la biodiversité du sol dans le cadre de la Convention sur la biodiversité. Ce qui manque dans l'agenda global, c'est un effort cohérent pour encourager la SLM et lutter contre la dégradation des terres.

Le but du rapport *soils on the global agenda* est de contribuer au développement de mécanismes internationaux pour la gestion durable du sol. Il donne une vue d'ensemble des actions internationales en matière de SLM et vise à concrétiser des mesures possibles de suivi. A l'occasion du séminaire *World Soils Issues and Sustainable Development* en 2006, la création d'un *World Soils Council* (WSC) a été initiée. L'objectif proposé par le WSC est de rassembler un collège interdisciplinaire d'experts et de

praticiens pour défendre les intérêts relatifs à la protection du sol dans les processus d'aménagement des politiques et de prise de décisions. Une des tâches du WSC sera, par exemple, d'identifier et d'évaluer les impacts de politiques internationales sur la gestion durable du sol, ainsi que les capacités des mécanismes politiques actuels et des arrangements institutionnels à renforcer les aspects relatifs aux sols et à leur exploitation durable. Le dernier chapitre du rapport présente la vision, les objectifs et la structure proposés pour le WSC.

### SOURCE

*Soils on the global agenda: Developing international mechanisms for sustainable land management.* Hans Hurni, Markus Giger, Konrad Meyer (eds.). Prepared with the support of an international group of specialists of the IASUS Working Group of the International Union of Soils Sciences. Centre for Development and Environment. 2006. 64 p. [www.cde.unibe.ch/CDE/pdf/Soils\\_on\\_the\\_Global\\_Agenda.pdf](http://www.cde.unibe.ch/CDE/pdf/Soils_on_the_Global_Agenda.pdf)



*Demi-lunes sur une surface compacte, Niger. Des zones de paillis augmentent l'infiltration et la biologie du sol, tout en réduisant l'évaporation.*  
(Photo : Hanspeter Liniger)

## Mise en œuvre

### Renforcer la position des paysans africains sur le marché

Les petits paysans africains qui produisent pour le marché sont confrontés à des conditions générales difficiles. Dans le sillage de la globalisation, la libéralisation des marchés continue de progresser et les prix des produits agricoles de baisser. Le cercle des acheteurs se réduit à quelques supermarchés qui fixent des standards sévères. Parallèlement, l'aide étatique à l'agriculture diminue.

Plusieurs exemples concrets à l'appui, ce livre présente des stratégies susceptibles d'améliorer la position des paysans dans les filières économiques et donc d'augmenter leur revenu. Mentionnons l'exemple de la culture d'ananas au Ghana. Des paysans locaux sont engagés dans une exploitation modèle de plantons d'ananas. Grâce à un partenariat public-privé, ils y reçoivent une formation dans la culture de l'ananas ; après une année, on leur avance un lopin de terre et les moyens nécessaires pour cultiver eux-

mêmes ce fruit, qu'ils vendent ensuite à l'entreprise à un prix convenu au préalable. Au bout de trois ans, les paysans ont la possibilité de se mettre à leur compte. Ils ont appris à produire selon les exigences du marché.

Les auteurs analysent les exemples de cas de manière systématique et montrent où et comment les organisations d'aide au développement peuvent soutenir les paysans pauvres dans le contexte commercial actuel.

### SOURCE

*Chain empowerment. Supporting African farmers to develop markets.* KIT, Faida MaLi, IIRR. 2006. 212 p. [www.kit.nl/smartsite.shtml?id=SINGLEPUBLICATION&ItemID=1952&ch=FAB](http://www.kit.nl/smartsite.shtml?id=SINGLEPUBLICATION&ItemID=1952&ch=FAB)

## Des petits paysans discutent de leur vision de l'avenir

« L'enjeu est que les agriculteurs concernés et leurs familles cultivent beaucoup de variétés afin d'assurer leur alimentation et non pas en vue d'accumuler ou générer de la richesse », écrit le Péruvien Edgar Gonzales Castro dans le cadre d'une vaste conférence par courrier électronique entre petits paysans du monde entier sur leurs visions du futur et les possibilités de leur réalisation.

De nombreux participants ont parlé d'une distanciation par rapport à l'agriculture industrielle et à un mode de pensée purement économique. Pour beaucoup de paysans, l'agriculture est un élément de leurs traditions et de leur culture, basée sur une utilisation respectueuse des ressources naturelles et qui vise un approvisionnement autarcique de la communauté villageoise. Ils souhaitent qu'à l'avenir leur travail soit mieux considéré sous cet angle. Autre vœu exprimé : la réorientation d'une agriculture globalisée vers une agriculture locale. De l'avis de beaucoup, il devrait être possible de protéger et de

promouvoir les marchés locaux. La concurrence avec les produits importés bon marché et, de manière générale, la dépendance vis-à-vis de l'étranger sont considérées comme une source de problèmes.

Les paysans sont conscients qu'un changement doit venir d'eux-mêmes. Ils relèvent l'importance de la formation, de l'échange d'informations et de la mobilisation des gens qui partagent leurs idées.

### SOURCE

*L'avenir de l'alimentation et des petits producteurs. Conférence électronique, du 14 avril au 1<sup>er</sup> juillet 2005. Michel Pimbert, Khanh Tran-Thanh, Estelle Deléage, Magali Reinert, Christophe Trehet et Elizabeth Bennett (Éditeurs). IIED. 2006. 87 p. [www.iied.org/pubs/pdf/full/14503FIIED.pdf](http://www.iied.org/pubs/pdf/full/14503FIIED.pdf)*

## Une assurance sécheresse pour Amelia Rodriguez

Encore une saison sèche. L'an passé déjà, la paysanne Amelia Rodriguez\* pouvait à peine couvrir le besoin de sa famille en haricots secs. Pas question de vendre sur le marché régional – et donc, pas de revenu. Une fois de plus. Les familles paysannes des pays pauvres ne connaissent pas l'assurance contre les dommages dus aux intempéries – une évidence pour les exploitations agricoles dans les pays industrialisés.

En Amérique centrale, la sécheresse est une des principales causes de la perte de récoltes. Non seulement elle se répercute durement sur les conditions de vie des paysans, mais elle a encore de sérieuses conséquences plus étendues : hausse des taux d'intérêts sur les crédits, diminution de la demande de travailleurs saisonniers, augmentation des prix des denrées alimentaires.

Avec le soutien d'autres organisations d'entraide, le Centre International d'Agriculture Tropicale (CIAT) a publié les résultats d'une étude de faisabilité quant à un système d'assurance pour couvrir les pertes de récoltes dues à la sécheresse afin de soulager les paysans pauvres. Le système a été développé sur la base de la

culture de haricots secs dans des petites exploitations au Nicaragua.

L'étude détaillée a développé un indicateur simple et scientifiquement fondé de la sécheresse, qui doit prouver que les pertes de récoltes sont en rapport direct avec celle-ci. Il est donc une condition essentielle pour la conception d'une assurance correspondante. Toutefois, la question du financement d'une telle assurance, surtout pour les petits paysans et les coopératives de paysans, n'est pas réglée de manière concluante. L'étude montre encore que le modèle d'assurance proposé peut servir d'exemple pour d'autres régions rurales, soumises à des conditions climatiques similaires.

\* Personnage fictif

### SOURCE

*A System of Drought Insurance for Poverty Alleviation in Rural Areas. Final Report. Jacqueline Diaz Nieto et al. CIAT, BMZ, GTZ and CRS. 2006. 81 p. [www.ciat.cgiar.org/news/pdf/drought\\_insurance\\_report.pdf](http://www.ciat.cgiar.org/news/pdf/drought_insurance_report.pdf)*

# Etat des lieux sur le financement des aires protégées

Même si des fonds substantiels sont alloués aux aires protégées (AP), les ressources des donateurs et des gouvernements n'ont pu faire face à l'expansion de celles-ci au cours des années récentes.

Basé sur 29 études de cas à travers le monde, ce rapport émet certaines recommandations quant aux possibles améliorations de la situation. Ainsi, la planification du financement de AP devra considérer des objectifs en termes socio-économiques et visant la réduction de la pauvreté.

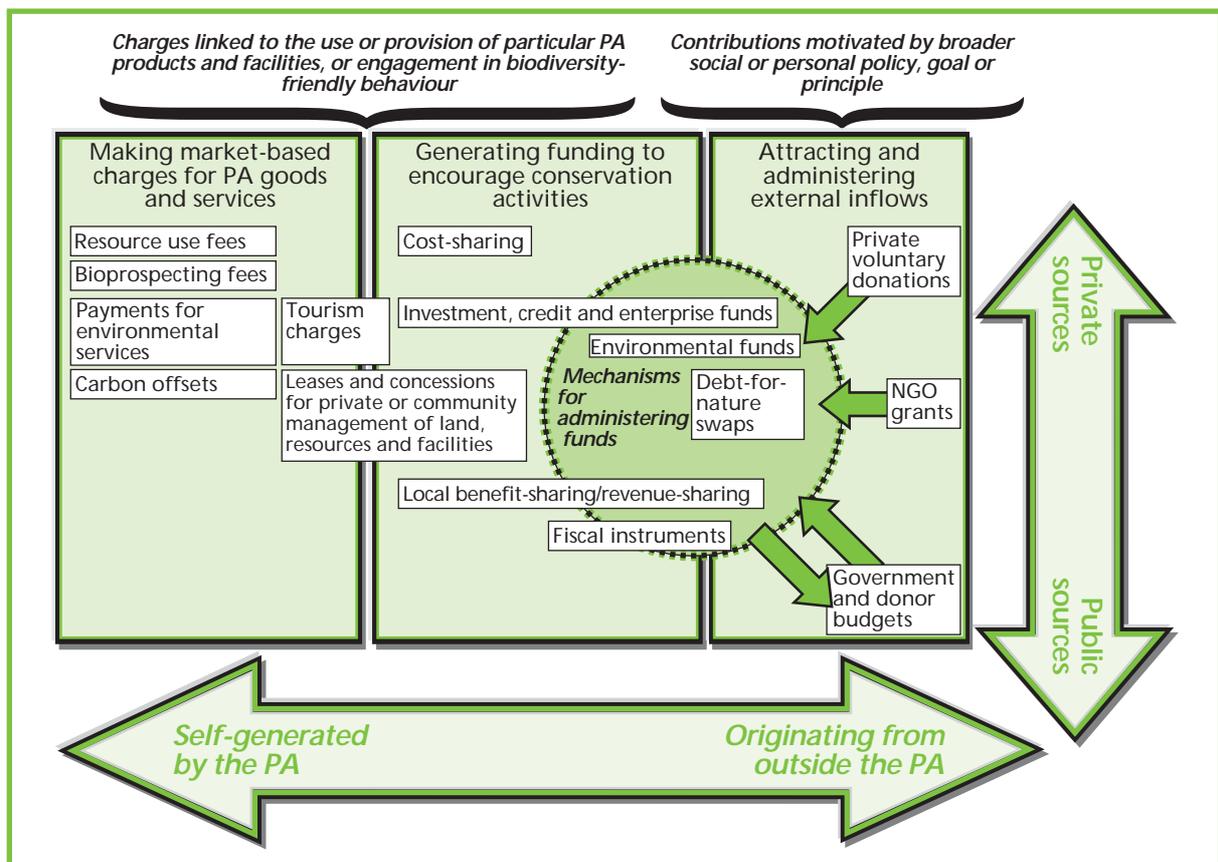
La génération de fonds en faveur de la conservation s'obtiendra par le prélèvement de taxes et l'octroi de subside, la mise sur le marché de biens et services en provenance des aires protégées, l'investissement de fonds d'entreprises. Pour l'Amérique latine par exemple, *Terra Capital Biodiversity Enterprise Fund*, soutenu notamment par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), investit dans des entreprises privées dont les bénéfices sont

générés par des activités favorisant la conservation. La valeur économique de l'usage durable de la biodiversité s'en trouvant ainsi renforcée, les usagers et détenteurs de la biodiversité seraient encouragés à protéger ce bien à long terme. Par ailleurs, l'attribution de la gestion des AP aux communautés et au secteur privé libère des fonds publics à investir dans d'autres aspects des AP.

Cet ouvrage constitue une approche instructive pour les gouvernements, les décideurs et les planificateurs d'aires protégées.

## SOURCE

*Sustainable financing of protected areas: A global review of challenges and options.* Lucy Emerton, Joshua Bishop and Lee Thomas. UICN, 2006. 97 p.  
[www.conservationfinance.org/Documents/CF\\_related\\_papers/sustainable-financing-23feb.pdf](http://www.conservationfinance.org/Documents/CF_related_papers/sustainable-financing-23feb.pdf)



Une typologie des mécanismes de financement des aires protégées. (Emerton, Bishop and Thomas. 2006. p. 28)

## En Amérique latine, la décentralisation forestière exclut ou intègre

Depuis 1990, les gouvernements locaux en Amérique latine se sont convertis en acteurs clés de la gestion forestière sous la tendance d'un processus de décentralisation. Pourtant, la politique forestière et le cadre juridique des pays ne valorisaient pas l'importance du lien entre le secteur forestier et l'atténuation de la pauvreté.

Dans la présente étude, les groupes de personnes pour qui le commerce des produits forestiers tient un rôle important dans leurs moyens d'existence intéressent particulièrement.

Ainsi, les groupes marginalisés n'entrevoient pas le renforcement de leur participation et leur accès aux autorités comme une stratégie d'intégration. Par ailleurs, quand la décentralisation répond à une demande d'autonomie indigène, les groupes tributaires de la forêt voient ce processus plutôt favorablement. Parfois aussi, il existe une crainte par rapport aux élites locales et dans

ce cas, les autorités centrales sont considérées comme interlocutrices pour la protection des droits des groupes marginalisés.

Tous ces aspects démontrent que la réussite d'un processus de décentralisation intégrateur dépend de la rencontre de l'expression des vœux émis par le haut et de celle provenant de la base.

### SOURCE

*Exclusión e inclusión en la forestería latinoamericana: ¿Hacia dónde va la descentralización?*  
Anne Larson... [et al.], CIFOR, CIID/IDRC, 2006. 93 p.  
[www.idrc.ca/uploads/user-S/11472901111/Exclusion\\_e\\_inclusion\\_en\\_la\\_foresteria\\_latinoamericana\\_Hacia\\_donde\\_va\\_la\\_descentralizacion.pdf](http://www.idrc.ca/uploads/user-S/11472901111/Exclusion_e_inclusion_en_la_foresteria_latinoamericana_Hacia_donde_va_la_descentralizacion.pdf)

## Transfert de technologies – oui mais ...

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement attribuent au transfert de technologies respectueuses de l'environnement un rôle important dans la lutte contre la pauvreté et contre la destruction des ressources naturelles. De telles technologies existent aujourd'hui (*Environmentally Sound Technologies EST*). Mais ce sont en fin de compte les conditions économiques, les structures sociales et le cadre institutionnel qui, dans les pays en développement, déterminent le succès ou l'échec du transfert de technologies, de l'acceptation et de l'utilisation des EST. Bref, le défi actuel ne réside pas dans l'innovation technique en soi, mais dans la mise en place de conditions propices à son transfert. L'auteur de l'article propose différentes mesures à cet effet, aux niveaux national et international. Selon lui, il importe de démanteler les obstacles économiques, sociaux et juridiques. Par exemple, l'octroi d'un petit capital de lancement pour de nouvelles technolo-

gies, l'abolition de barrières commerciales et la suppression de subventions négatives peuvent stimuler les investissements locaux et étrangers. Les accords multilatéraux sur l'environnement (MEA) devraient moins focaliser sur les droits de la propriété intellectuelle et plutôt orienter leurs efforts sur une réglementation cohérente et contraignante pour promouvoir les EST. A ce jour, il n'existe pas dans le droit international d'accords contraignants en matière de transfert de EST.

### SOURCE

*Poverty Alleviation and Environmental Sustainability through Improved Regimes of Technology Transfer.*  
Klaus Bosselmann. *Law, Environment and Development Journal*, 2/1 (2006). p. 19-34.  
[www.lead-journal.org/content/06019.pdf](http://www.lead-journal.org/content/06019.pdf)

## Climat et médias dans les pays en voie de développement

Dans les pays en développement, le débat autour de politiques et d'options de société face au changement climatique (CC) n'a pas lieu, faute de relais d'information pertinents.

Afin d'étudier et d'améliorer cette situation, l'institut Panos a réalisé des enquêtes personnalisées par téléphone auprès de personnel des médias au Honduras, en Jamaïque, au Sri Lanka et en Zambie par rapport au CC. Dix tendances majoritaires ont été extraites des réponses reçues aux 35 questions posées. Ainsi, le changement climatique est un phénomène actuel pour tous les interviewés ; ils mentionnent des exemples de leur contexte. Mis à part les journalistes « environnementaux », les interviewés ont peu de connaissances sur les causes et les effets, et peu d'entre eux ont en tête des cas d'adaptation au CC par la population locale. Leur milieu manque de ressources, d'accès à l'information et aux images d'agences de presse qui prennent en compte la question du CC.

Sur la base des résultats de l'enquête, Panos fournit 8 recommandations d'amélioration, dont :

- l'interaction entre les personnes affectées par le CC, celles qui détiennent l'information et les médias
- l'encouragement par tous les acteurs (inclus les décideurs) envers les médias à jouer un rôle-clé dans le débat
- l'utilisation par les scientifiques et les décideurs d'un vocabulaire adapté, et non d'un jargon
- la mise à disposition de fonds par les décideurs pour la formation des journalistes sur le sujet
- l'effort des médias à présenter des situations de CC en se centrant sur les personnes.

### SOURCE

*Whatever the weather: Media attitudes to reporting climate change.* Rod Harbinson. London, Panos, 2006. 16 p.  
[www.panos.org.uk/PDF/reports/whatevertheweather.pdf](http://www.panos.org.uk/PDF/reports/whatevertheweather.pdf)

*InfoResources News* est publié cinq fois par année en anglais, français et espagnol, en version électronique et imprimée. Ce bulletin d'information est gratuit et peut être commandé à l'adresse à droite.

*InfoResources* est un service d'information en matière de ressources naturelles dans le cadre de la coopération internationale, et s'appuie sur trois centres : Inforest-/Intercooperation, Info Service CDE et InfoAgrar.

#### Equipe de rédaction :

Ruth Wenger, Susanne Wymann von Dach, Felix Hintermann

**Contact :** InfoResources  
 Länggasse 85  
 3052 Zollikofen  
 Tél. : +41 31 910 21 91  
 Fax : +41 31 910 21 54  
[info@inforesources.ch](mailto:info@inforesources.ch)  
[www.inforesources.ch](http://www.inforesources.ch)

**Ce service est financé par :**

